

◆ COÛT PÉDAGOGIQUE

◆ Pour connaître le coût de la formation en inscription individuelle, merci de vous adresser à la FMFC.

◆ Pour toute demande spécifique liée au financement de ces formations (possibilité de prise en charge en cas de formation continue), merci de vous adresser à la FMFC.

◆ ÉLÉMENTS À FOURNIR avant le 27 octobre 2018

◆ Bulletin d'inscription

◆ Votre Curriculum Vitae

◆ Un chèque de caution de 150€ T.T.C par inscription à l'ordre de la Fédération Musicale de Franche-Comté. (*Le repas est pris en charge par nos soins*)

◆ MENTIONS LÉGALES

J'accepte, par la présente, que les photos ou films sur lesquels je figure puissent être utilisés uniquement à des fins professionnelles par la FMFC. Les photos ou films pourront être publiés dans les documents de communication et sur le site Internet de la FMFC. En aucun cas, la FMFC ne cédera les photos ou films visés à des tiers.

J'autorise La FMFC, seule destinataire de ces informations, à insérer mes coordonnées dans sa base de données. Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, je prends connaissance de l'existence d'un droit d'accès et de rectification des informations me concernant auprès de la FMFC.

◆ Date :

◆ Signature :

Bulletin d'inscription téléchargeable & toutes informations complémentaires sur
www.federationmusicalefc.fr

La Fédération Musicale de Franche-Comté propose, pour la saison 2018-19, une formation à la direction dispensée par un chef d'orchestre professionnel, sur 3 week-ends de travail.

Pour qui ?

À l'intention des directeurs, des coordinateurs, des enseignants dans une école de musique, en charge de pratiques collectives instrumentales, des chefs d'orchestre ou d'ensemble instrumental.

Quand ?

Nous vous proposons 6 journées de travail, séparées en 3 week-ends :

- ◆ les 17 et 18 novembre 2018
- ◆ les 15 et 16 décembre 2018
- ◆ les 2 et 3 février 2019

Chaque dimanche, un orchestre «support» sera présent.

“ Soucieuse de pouvoir accompagner les encadrants de pratique musicale collective, la Fédération Musicale de Franche-Comté met en place une formation de niveau intermédiaire pour aider les professeurs et les jeunes chefs à perfectionner et développer leur pratique.

Encadrer un ensemble instrumental suppose maîtrise, technicité, méthode et réflexion personnelle. Il s'agira d'acquérir ou de perfectionner des notions primordiales et nécessaires pour cette fonction. ”

Le Président de la FMFC
MAURICE LLURDA

AVEC LE SOUTIEN DE



région BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE



Doubs
le Département



LA FÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCHE-COMTÉ
PRÉSENTE SA

FORMATION À LA DIRECTION D'ENSEMBLES

*diriger, encadrer,
et conduire
un ensemble instrumental
(orchestre, ensemble d'élèves,...)*

/ 2018-19

3 WEEK-ENDS DE FORMATION

◆ LA THÉMATIQUE

DIRIGER, ENCADRER ET CONDUIRE UN ENSEMBLE INSTRUMENTAL (ORCHESTRE, ENSEMBLE D'ÉLÈVES, ...)

Formateur
ALEXANDRE JUNG

Dates
17/18 NOVEMBRE 2018
15/16 DÉCEMBRE 2018
2/3 FÉVRIER 2019

Objectifs : Acquérir et approfondir les principaux éléments techniques de la direction d'ensemble, l'instrumentation, les arrangements et le répertoire / Comprendre le travail à la table / Développer la connaissance des répertoires pour ensembles instrumentaux / Replacer les œuvres dans le contexte d'époque (social, politique, culturel...) / Maîtriser les principales caractéristiques instrumentales et leurs modes de jeux / Développer ses aptitudes sensibles (rythme, son, espace...) / Se familiariser avec la prise de parole et d'action face à un groupe / Mieux se servir de ses acquis pour la mise en œuvre d'une posture communicative / Bénéficier d'applications pratiques avec des orchestres du territoire / Aborder la méthodologie de projet / Développer ses compétences organisationnelles et relationnelles (répétitions, timing...) / Apprendre à utiliser la vidéo comme outil pédagogique

Contenu : Repérage et connaissance de la partition / Rudiments de l'analyse (harmonique, thématique...) / Décryptage des éléments d'interprétation / Connaissance des instruments / Maîtrise des équivalences rythmiques / Ecoute simultanée de plusieurs plans sonores / Travail sur la précision et la différenciation de la gestique / Travail sur la cohérence de la posture / Travail sur l'expression orale

◆ LE DÉROULEMENT

SAMEDI / DE 16H À 20H (4H)

| | |
|-------|---|
| 16h | ◆ Réflexion thématique |
| 17h30 | ◆ Travail à la table sur le répertoire du lendemain |
| 18h45 | Pause ☕ |
| 19h | ◆ Gestique |
| 19h45 | ◆ Échanges libre |
| 20h | Fin |

DIMANCHE / DE 9H À 16H (5H)

| | |
|-------|---|
| 9h | ◆ Rencontre/échanges avec le chef qui accueille |
| 9h30 | ◆ Répétition filmée |
| 11h45 | ◆ Rencontre/échanges avec les musiciens |
| 12h15 | Pause déjeuner ✕ |
| 14h | ◆ Débriefing, visionnage vidéos, échanges |
| 16h | Fin |

◆ CE QUI SERA VU

1^{er} week-end : prise de fonction, pédagogie de groupe, gestion de projet, gestion du stress, organiser et structurer sa répétition et son programme annuel
2^{eme} week-end : répertoire, le rôle des chefs de pupitres, travail de l'oreille, instrumentation, orchestration, bibliographie
3^{eme} week-end : pourquoi et comment élaborer un projet artistique, méthodologie de projet, la communication interne et externe, les partenaires, les qualités managériales indispensables

◆ LE FORMATEUR

ALEXANDRE JUNG

Chef d'orchestre

Alexandre JUNG mène une double carrière de chef d'orchestre et de directeur d'établissement d'enseignement artistique. Originaire de Haguenau, c'est au sein du Conservatoire de sa ville natale qu'il débute l'apprentissage de la clarinette. Sa formation artistique s'est poursuivie au CRR de Strasbourg, où il s'est initié à la direction d'orchestre dès l'âge de 16 ans. Dès lors, porté par une passion grandissante, il n'a cessé de se perfectionner dans cette discipline ; tout d'abord au Conservatoire de Musique de la ville d'Esch-sur-Alzette auprès d'Alain Crepin, avant d'entamer ses études supérieures en direction d'orchestre à l'Ecole Normale de Musique « Alfred Cortot » de Paris dans la classe de Dominique Rouits. Il est diplômé en direction d'orchestre, clarinette, musique de chambre, écriture, orchestration. Il est également titulaire du DADSM et du DE en direction d'ensembles instrumentaux.

A l'âge de 24 ans, il est nommé Chef de Musique de la *Musique de la Police Nationale*. Il est ainsi devenu le plus jeune chef d'orchestre en poste dans l'histoire de cette prestigieuse formation. En 2010, il a été nommé Chef de Musique honoraire de la *Musique de la Police Nationale* par le Ministère de l'Intérieur. Depuis, tout en poursuivant son engagement pour l'essor des ensembles à vent (depuis 2012, directeur musical de l'*Orchestre d'Harmonie de Saverne*), il développe son activité symphonique et opératique sur le plan international. Il continue à se perfectionner auprès de chefs d'orchestre tels que Douglas Bostock, Jan Cober, Claire Gibault et Kenneth Kiesler. Il a été finaliste lors de prestigieux concours internationaux en direction d'orchestre: *54^{ème} Concours International de Jeunes Chefs d'Orchestre* de Besançon, *the Donatella Flick-LSO Conducting Competition 2016* de Londres et *the 18th World Music Contest* de Kerkrade. Alexandre Jung a dirigé des orchestres tels que l'*Orchestre de l'Opéra de Massy*, *The United Strings of Europe* de Londres, le *Berlin Sinfonietta*, le *Freiburger Blasorchester*, l'*European Union Youth Wind Orchestra*, l'*University Wind Orchestra Hungary*, le *Valencia Youth Orchestra*, le *Toulouse Wind Orchestra*...

En 2017, il assiste le chef espagnol José Rafael Pascual Vilaplana lors de la création de l'*Orchestre d'Harmonie de Franche-Comté*. Depuis 2018, il est chef d'orchestre auprès de *Disneyland Paris*. Par ailleurs, il est régulièrement sollicité pour encadrer des formations à la direction d'ensembles instrumentaux. Parallèlement à sa carrière de chef d'orchestre, formé à l'INET, il exerce le métier de directeur d'établissement d'enseignement artistique, depuis 2010, à la ville de Saverne.



FORMATION À LA DIRECTION D'ENSEMBLES INSTRUMENTAUX 2018-19

BULLETIN D'INSCRIPTION

◆ À remplir de façon complète et à retourner à la FMFC avant le **27 octobre 2018**

◆ Par courrier : Fédération Musicale de Franche-Comté, 2, Rue André Malraux, 25000 Besançon

◆ Par courriel : fmfc@wanadoo.fr

◆ Par fax : 03.81.82.02.52

◆ Contact administratif & pédagogique : Bouchra Habbache-Rezki / 06.74.53.01.21

◆ ÉTAT CIVIL

Nom :
Prénom :
Adresse :

Date et lieu de naissance :
Téléphone :
Courriel :

◆ SOUHAITE M'INSCRIRE À

☐ "LA FORMATION DIRECTION D'ENSEMBLES" (SUR 6 JOURS)

Faites-vous partie d'une société musicale affiliée à la FMFC ? ☐ OUI ☐ NON
Si oui, laquelle (nom, ville) :

Êtes-vous salarié(e) ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, votre employeur principal :